



Communiqué de presse – 1^{er} mars 2019

L'Inra et GenEval scellent leur collaboration pour une évaluation génétique animale performante

Philippe Mauguin, président directeur général de l'Inra et Jean-Luc Chauvel, président de l'association GenEval, ont signé vendredi 1^{er} mars 2019 au Salon de l'agriculture une convention afin de poursuivre leur collaboration pour l'évaluation génétique des reproducteurs (bovins, ovins, caprins)¹ dans le contexte nouveau du Règlement Zootechnique Européen. Cet accord entre l'Inra et GenEval offre un socle pour le maintien d'une évaluation génétique mutualisée et d'une approche collective des travaux de R&D nécessaires à son évolution, au service des professionnels du dispositif génétique français.

Historiquement, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avait confié à l'Inra la réalisation des évaluations génétiques¹ des reproducteurs bovins, ovins et caprins. Mais, depuis le 1^{er} novembre 2018, le nouveau Règlement zootechnique européen est entré en vigueur. Cette disposition modifie profondément l'organisation des évaluations génétiques, avec pour conséquence, la réorganisation du dispositif génétique français. Ainsi, en octobre 2017, ALLICE² et Races de France³ se sont associés pour créer GenEval, la structure qui va désormais assurer le calcul des évaluations génétiques des animaux d'élevage.

L'Inra s'est fortement mobilisé pour accompagner GenEval tout au long de l'année 2018 et lui transférer les procédures d'évaluation génétique élaborées au fil des années. L'Inra a formé le personnel de GenEval aux différentes chaînes de traitement pour l'évaluation génétique et a fourni à GenEval l'infrastructure de calcul ainsi que l'accès aux jeux de données consolidées nécessaires au lancement de son activité.

A l'issue du transfert, GenEval a choisi de continuer à exercer ses activités en collaboration avec l'Inra, qui lui fournit, dans le cadre de la convention, les services nécessaires à la réalisation des évaluations génétiques : un accès privilégié à l'infrastructure informatique du Centre de Traitement de l'Information Génétique (CTIG), la mise à disposition de logiciels dédiés et des jeux de données complets et consolidés extraits de la Base Nationale Zootechnique, ainsi que le support et l'expertise associés.

¹ L'objectif d'une évaluation génétique est d'estimer la valeur génétique des reproducteurs, c'est-à-dire ce qu'ils transmettent en espérance à leurs descendants pour un caractère donné. Cette valeur génétique n'est pas observable et doit donc être estimée à partir de trois types d'informations : les généalogies, les performances (ou phénotypes) et, plus récemment, l'information portée par le génome. A l'issue d'une évaluation génétique, un animal a donc une estimation de valeur génétique pour chaque caractère évalué. La sélection génétique s'appuie sur ces valeurs objectives pour l'amélioration génétique des animaux.

² <http://www.allice.fr/>

³ <http://www.racesdefrance.fr/>

Cette utilisation pour l'évaluation génétique de la Base Nationale Zootechnique, base réglementaire dont le Ministère de l'Agriculture a confié la maîtrise d'œuvre à l'Inra, illustre la synergie créée entre les besoins réglementaires et les besoins de la sélection.

GenEval mettra les données utilisées pour l'évaluation génétique à disposition de l'Inra et pourra ainsi bénéficier des travaux de Recherche et Développement réalisés à l'Inra, en particulier dans les Unité Mixte Technologique (UMT) eBis sur le centre Inra de Jouy-en-Josas et GPR sur le centre Inra Occitanie-Toulouse, pour proposer de nouvelles applications à ses membres.

Ce dispositif permettra à l'Inra et aux filières de la génétique des ruminants, à travers GenEval, de consolider les liens étroits établis de longue date.

Contact presse : Inra service de presse : presse@inra.fr – T. 01 42 75 91 86

Contact GenEval : contact@geneval.fr – T. 01 85 36 05 00